Rivière-Ouelle

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE KAMOURASKA
MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-OUELLE

AVIS PUBLIC

Avis public est donné par le soussigné, Louis-Philippe Caron, directeur général, greffier-trésorier:

QUE lors d'une séance extraordinaire qui sera tenue à la salle du conseil au 133, route 132, du 19 décembre 2024 à 19h30, la Municipalité de Rivière-Ouelle procèdera à l'adoption du budget 2025 et du Programme triennal d'immobilisations.

QUE la séance sera publiée sur le site web de la Municipalité au www.riviereouelle.ca au cours des jours suivant la séance.

DONNÉ À RIVIÈRE-OUELLE, le 10 décembre 2024.

Louis-Philippe Caron
Directeur général, greffier-trésorier